

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L2121-25 modifié du CGCT)

SÉANCE DU MARDI 26 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal de Gellainville, dûment convoqué le 21 juillet 2022, s'est réuni le 26 juillet 2022 à 20 heures à la salle Marion Jouanneau, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christophe LEROY, Maire.

Numéro	Objet	Décision C.M.
2022-036	SAEDEL : Aménagement du pôle commercial « Les Fiburiées » (renommé « Parc de l'Equerre ») : compte-rendu d'activités 2021	Approuvée
2022-037	CHARTRES METROPOLE : convention relative à l'appui aux Communes membres	Approuvée
2022-038	PREFECTURE : Télétransmission des actes d'urbanisme : Avenant n°1 à la convention de mise en œuvre de la procédure de transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité	Approuvée

Gellainville, le 1^{er} août 2022

Le Maire,
Christophe LEROY

